CONFIANCE 92 Avenue du Colonel Fabien

94400 VITRY SUR SEINE

NAF: 6831Z

SIRET: 43140345000015

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Nous certifions que MME KAEWKLIN Irène

numéro SS

200039921903084

demeurant

147 Boulevard Robert Ballanger

93420 VILLEPINTE

a été employé(e) par nous du 03/05/2021 au 20/09/2021

en qualité de

CONSEILLERE IMMOBILIER VRP IMMOBILIER

En application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, MME KAEWKLIN Irène bénéficie :

- de la portabilité de la prévoyance au titre des risques portant atteintes à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité.
- de la portabilité de la prévoyance au titre des garanties liées aux risques de décès, d'incapacité de travail ou d'invalidité.

92 avenue du colonel Fabien - 94400 VIA À SUR SEINE
Tél.: 01 1970 Quante et Signature de l'employeur
ag 1050@century21france.fr

SARL au capital de 10,000 € - RCS Cross Marco BROTHENOUX
Carle T n° CPI 9401 2016 000 010 081 garantie 110 000€
CEGC - 16 rue Marcha - Tout Marcha - TSA39999- 929 CUCTARA SE Cadex
Délivrée par la CCI de Paris Ite de France

Le 20/09/2021

Le présent certificat a été établi conformément à l'article L1234-19 du Code du Travail :

"L'employeur doit, à l'expiration du contrat de travail, délivrer au travailleur un certificat contenant exclusivement la date d'entrée et celle de sa sortie, et la nature de l'emploi, ou le cas échéant, des emplois successivement occupés ainsi que les périodes pendant lesquelles ces emplois ont été tenus.

Sont exempts de timbre et d'enregistrement les certificats de travail délivrés aux salariés même s'ils contiennent d'autres mentions que celles prévues à l'alinéa 1 du présent article, toutes les fois que ces mentions ne contiennent ni obligations, ni quittances, ni aucune autre convention donnant lieu au droit proportionnel.

La formule "libre de tout engagement" et toute autre constatant l'expiration régulière du contrat de travail, les qualités professionnelles et les services rendus sont pris en compte dans l'exemption."

RECU POUR SOLDE DE TOUT COMPTE

Je, soussigné(e) MME KAEWKLIN Irène

demeurant 147 Boulevard Robert Ballanger

93420 VILLEPINTE

reconnais avoir reçu de mon ex-employeur

CONFIANCE

92 Avenue du Colonel Fabien

94400 VITRY SUR SEINE

mon certificat de travail, mon attestation Pôle Emploi et pour solde de tout compte

la somme de : ****2 833,58 Euros

par: CHEQUE BANCAIRE

soit, en toutes lettres,

Deux mille huit cent trente trois euros cinquante huit centimes

correspondant à la décomposition établie sur mon bulletin de paie du mois de : SEPTEMBRE 2021 et en paiement des salaires, accessoires du salaire, remboursement de frais et indemnités de toute nature dus au titre de l'exécution et de la cessation de mon contrat de travail , ci-joint annexé.

Je déclare savoir que l'article L.1234-20 du Code du travail me permet de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte, par lettre recommandée AR motivée, dans un délai maximum de SIX MOIS à compter de sa signature, et que passé ce délai je ne serai plus en droit de le contester.

Le présent reçu est établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à VITRY SUR SEINE

Le 20/09/2021

Signature

précédée de la mention manuscrite "POUR SOLDE DE TOUT COMPTE"

92 avenue du connel Fabien - 94400 VITRY SUR SEINE

1 2 3 1050@century21france.fr

SARL au capital de 10.000 € - RCS Créteil 431 403 450

Carte T n² CPI 9401 2016 000 010 081 garantie 110 000€

CEGC - 16 rue Hoche- Tour Kupka - TS439999- 92919 LA DEFENSE Cedex

Délivrée par la CCI de Paris IIe de France

ATTESTATION DESTINÉE À POLE EMPLOI

A remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R1234-9 du C. du T.). Un exemplaire doit être adressé au centre de traitement : BP 80069 - 77213 AVON CEDEX



ATTENTION : le salarié joindra lui-même un exemplaire de cette attestation à la demande d'allocations

Assédic qui lui sera adressée, s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi (voir bas de la page 3).

IL NE DOIT EN AUCUN CAS LA RETOURNER SEULE.

1. l'employeur
CONFIANCE 92 Avenue du Colonel Fabien
94400 VITRY SUR SEINE
Téléphone: 0147262121 Statut juridique: Société à responsabilité limitée N° SIRET: \(\begin{align*} \text{43140345000015} \) Code APE/NAF: \(\begin{align*} \text{6831Z} \) N° d'affiliation à a Pole emploi (Anc Assedic) ou à l'organisme ayant recouvré les cotisations d'assurance chômage: (En cas de paiement groupé des cotisations, indiquez le n° d'affiliation à l'Assédic de recouvrement)
N° 117 1517465931 ☐ Autre (précisez)
Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé : **Identifie dans l'établissement au 31.12 écoulé : **Ide
EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.). Employeur en auto assurance Employeur ayant conclu une convention de gestion N° de la convention de gestion Li Li Li Code analytique Adhésion aux régimes particuliers pour les emplois "aidés" (CES, apprentis, emplois
☐ Employeur ayant adhéré à titre révocable Date d'adhésion : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
2. le salarié
□ M X Mme □ Mlle Nom de naissance KAEWKLIN Prénom Irène Nom d'usage (nom d'épouse, etc.)
Adresse: 147 Boulevard Robert Ballanger VILLEPINTE Code postal: 9 3 4 2 0
NIR : 2 0 0 0 3 9 9 2 1 9 0 3 0 8 4 Date de naissance : 2 8 0 3 2 0 0 0 Le salarié a-t-il un lien de parenté avec le chef d'entreprise ?
Si oui, lequel ? (conjoint, enfant, etc.) :
Niveau de qualification : _EMPLOYE QUALIFIE

3. caisses de retraite complémentaire du salarié

Sigle, nom et adresse des institutions de retraite

ARRCO: MALAKOFF RETRAITE 21 RUE LAFITTE 75009 PARIS

AGIRC:

Autres:

(Pour les cadres ou assimilés affiliés à l'AGIRC et à l'ARRCO, les deux institutions doivent être renseignées).

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de l'Assédic. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

---- 4 / 4

4. emploi	
Durée d'emploi salarié : Dernier emploi tenu : CONSEILLERE IMMOBILIER VRP Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de no ou de signature de la convention de rupture conventionnelle	otifcation de la démission
Préavis : effectué :	du 📖 📖 au 📖 📖
□ non effectué }□ payé : non payé :	du
 En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse : Le salarié relève-t-il du régime local d'Alsace Moselle ? Catégorie d'emploi particulier : ☐ intérimaire ☐ inte ☐ expatrié ☐ employé de maison ☐ assistante mat 	ermittent travailleur à domicile
Horaire de travail: - dans l'entreprise suite à un accord, une convention collected du salarié: - motif en cas de différence: Travail à temps partiel	hebdomadaire annuel 35.00 1820.04
☐ autre motif ☐ (précisez)	
Nature du contrat :	ntrat à durée déterminée
☐ emploi-solidarité ☐ emploi jeunes (dispositif 1997) ☐ CAE ☐ contrat d'avenir ☐ autre :	sionnalisation orientation qualification adaptation CIE
• Statut particulier : ☐ gérant ☐ administrateur/PDG/DG ☐ Mbre du Cons. de surveillance ☐ Pdt d'une association	
autre:	
autre : (précisez)	ve de combret de troccell
□ autre : (précisez) 5. chômage total sans ruptur 40 □ oui ☒ non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DESi oui, période indemnisée au titre du chômage partiel	
5. chômage total sans ruptur 40 □ oui ☒non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DD	DTEFP ? oui non
5. chômage total sans ruptur 40 □ oui ☒non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DD	DTEFP ? oui non du lilinon Date de reprise prévue :
5. chômage total sans ruptur 40 oui non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DE Si oui, période indemnisée au titre du chômage partiel 6. motif de la rupture du cont	DTEFP ? oui non du lui lui au lui lui lui lui lui lui lui lui lui lu
5. chômage total sans ruptur 40 □ oui ☑non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DE Si oui, période indemnisée au titre du chômage partiel	DTEFP ? oui non du line non du line non au line
5. chômage total sans ruptur 40 □ oui ☑ non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DE Si oui, période indemnisée au titre du chômage partiel 6. motif de la rupture du cont 11 □ licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire 12 □ licenciement suite à fermeture définitive	DTEFP ? oui non du line non du line non au line
5. chômage total sans ruptur 40 □ oui ☒ non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DE Si oui, période indemnisée au titre du chômage partiel 6. motif de la rupture du continue 11 □ licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire 12 □ licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement 14 □ licenciement pour motif économique Salarié licencié à l'âge de 55 ans ou plus Si une convention FNE a été conclue par l'entreprise, l'intéressé a-t-il refusé la proposition d'adhérer	DTEFP ?
5. chômage total sans ruptur 40 □ oui ☒ non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DE Si oui, période indemnisée au titre du chômage partiel 6. motif de la rupture du con liquidation judiciaire 11 □ licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire 12 □ licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement 14 □ licenciement pour motif économique Salarié licencié à l'âge de 55 ans ou plus Si une convention FNE a été conclue par l'entreprise, l'intéressé a-t-il refusé la proposition d'adhérer	DTEFP ? oui non du line non du line non au line
5. chômage total sans ruptur 40 oui Inon Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DE Si oui, période indemnisée au titre du chômage partiel 6. motif de la rupture du continue 11 licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire 12 licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement 14 licenciement pour motif économique Salarié licencié à l'âge de 55 ans ou plus Si une convention FNE a été conclue par l'entreprise, l'intéressé a-t-il refusé la proposition d'adhérer à la convention? 15 licenciement pour fin de chantier 20 licenciement pour autre motif, (précisez):	DTEFP?
5. chômage total sans ruptur 40 □ oui ☒ non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DESi oui, période indemnisée au titre du chômage partiel 6. motif de la rupture du consideration de l'économique 11 □ licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire 12 □ licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement 14 □ licenciement pour motif économique Salarié licencié à l'âge de 55 ans ou plus Si une convention FNE a été conclue par l'entreprise, l'intéressé a-t-il refusé la proposition d'adhérer à la convention? 15 □ licenciement pour fin de chantier 20 □ licenciement pour autre motif,	DTEFP ?
5. chômage total sans ruptur 40 oui Inon Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DES i oui, période indemnisée au titre du chômage partiel 6. motif de la rupture du consider de l'indemnisée au titre du chômage partiel 11 licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire 12 licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement 14 licenciement pour motif économique Salarié licencié à l'âge de 55 ans ou plus Si une convention FNE a été conclue par l'entreprise, l'intéressé a-t-il refusé la proposition d'adhérer à la convention? 10 oui 21 non 15 licenciement pour fin de chantier 20 licenciement pour autre motif, (précisez): 25 autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 al.2 du C. du T.)	DTEFP ?

7. 1 salaires des 12 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 12 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé. (Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/08/2008, indiquez les salaires du 01/08/2007 au 31/07/2008).

Dernier jour travaillé payé :

20092021

Période d	85%	Date de paie	Nb d'heures travaillées	Nb de jours n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel brut	Montant du précompte Pole Emploi (part salariale)	Observations En cas de variation significative des salaires, indiquez-en le motif
du 1	au	2	3	4	5	6	7
03052021	31052021	31052021	0.00	0.00	1400.00	0.00	
01062021	30062021	30062021	0.00	0.00	2077.60	0.00	
01072021	31072021	31072021	0.00	0.00	1400.00	0.00	
01082021	31082021	31082021	0.00	0.00	1750.00	0.00	
	×						
	12						
	-						
	i:						
-	7						

7. 2 primes et indemnités de périodicité différente des salaires, non mentionnées dans le cadre 7. 1

uverte par ou la prime	Date de paiement	Nature de la prime ou indemnité (13°mois, prime de bilan, prime exceptionnelle,). ATTENTION : les indemnités de départ ou compensatires de congés payés pe deivent pas figurer in	Montant soumis aux contributions d'assurance chômage
au		satilices de conges payes ne doivent pas figurer loi.	
	ou la prime	ou la prime paiement	pu la prime paiement (13°mois, prime de bilan, prime exceptionnelle,). ATTENTION: les indemnités de départ ou compensations de congés payés ne de livent pas figurer ici

POUR S'INSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI, LE SALARIÉ A **2** POSSIBILITÉS :

- 1 > par internet : www.pole-emploi.fr Rubrique "Demandeurs d'emploi" Accès aux services.
- 2 > par téléphone : en composant le 3949 (selon le service, appel gratuit ou de 0,11 hors éventuel surcoût de votre opérateur)

€ TTC depuis un poste fixe,

7.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

(verse apres le de	rnier mois ci	vil mentionné au cadi	re 7.1)	1000		-
Période du	au	Date de paiement	Nb. d'heure travaillées	Salaire br	ut Mor préco	ntant du ompte PE salariale)
01092021 20	092021	20092021	0.00	2402.		0.00
lemnité compe	nsatrice		in	demnité comp	ensatrice	
préavis			de	congés payé		
ntant :			EUR Mo	ntant :		735.65
				irs ouvrables :		
				emnité due par ur cisez laquelle) :		sionnelle
al des sommes	ou inde	mnités légales				
		rentes à la rupt			L	leurl
		ndemnités légales				5.89 EUR
t indemnités :			· (
légale de licenciem	ent			spéciale de licenc	eiement	
(Art. L. 1234-9 du 0	C. du T.)	<u></u>		spécifique de lice	nciement	.
minimale de rupture	e conventio	nnelle L		(Art.L.1235-15 du		<u> </u>
		mnité légale de licencier		due aux journalist		
le fin de contrat à d				légale de clientèle légale due au per		
de fin de mission de départ à la retra				navigant de l'avia		1
de depart à la retra				versée à l'apprenti		
				l'article L. 6225-5 al		
				due en raison d'u		
				autres indemnités	légales	
Montant correspon	dant aux i	ndemnités convei	ntionnelles (co	nvention collect	tive): L	EUR
Montant correspon	dant aux i	ndemnités transa	ctionnelles (tr	ansaction) :		EUR
		_				
ne transaction est-e d'autres sommes sor	lle en cours et versées au	s ?	X non de cette attestation	n. vous devez les d	léclarer à Pole Em	ploi.
8. avance		10 NO 10 NO 10 NO 10		BANK STOLE	Saiaiies	
cas de redresseme	nt ou de liq	uidation judiciaire,	une avance du	FNGS:		
elle été perçue ?	□ oui f	Pour quelles créand	ces:			
	X non I	Motif :				
-elle à percevoir ?	oui l	Pour quelles créand	ces:			
	X non I	Motif:				
9. authen	tifica	tion par l'	employ	eur	$\overline{}$	
oussigné(e), (nom)		10.00		_ (prénom) MAR	С	
sant en qualité de						
chef d'entreprise		ecteur	O compte	alo	mandata:	re liquidateur
			☐ comptai			re liquidateur
erant		f du personnel		trateur judiciaire	(orécisez)
		diqués sur la prése		sont exacts et, no		
		st, je le rappelle, le		alle a secondario	la la access "	da la
cas de rupture conv				a nomologation of	ie la convention	de la part de
		refus de l'inspection		ala la l		
ITRY SUR SEIN	E	le	27 10 2	0 2 1	Cachet de l'entr	eprise
Signature		Personne à joindre cor	ncernant cette atte	station:		
		M. Marc BRETH		N. C.		
			TO 15 BY 12 15 BY 18			
		Téléphone :	1 1 1			